AVERTISSEMENTS AGRICOLES

8/10

DSP 31-7-61 187033

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND

(Tél. 95-10 et 97-11 Postes 260 et 263)
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative d'Assas, rue Pélissier, CLERMONT-FERRAND.
C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

BULLETIN N° 10 bis de JUILLET 1961

La Direction Régionale des Tabacs et Centres de Fermentation de PERIGUEUX (S.E.I.T.A.) vient de nous faire parvenir le communiqué suivant valable pour la Corrèze - la Haute-Vienne et le Puy-de-Dôme.

MILDIOU DU TABAC.-

Les conditions atmosphériques actuelles faisant craindre une recrudescence des attaques de mildiou, effectuez un traitement tous les cinq jours.

Tout arrosage est interdit.

Si pluie, effectuez un traitement dès que les feuilles sont sèches, et par la suite tous les cinq jours.

NOTA.-

Le Mildiou du Tabac a été observé dans le Puy-de-Dôme le 14 Juillet dans la Commune d'Orléat.

CLERMONT-FERRAND, le 17 Juillet 1961.

P29